

Avis voté en plénière du 14 mars 2017

Comment mieux répondre aux besoins en matière de logements dans les territoires ?

Déclaration du groupe CGT-FO

Le groupe Force ouvrière tient particulièrement à remercier la présidente, la rapporteure et les membres de la section pour le travail effectué. Nous soulignons les difficultés pour mener à bien ce travail, en particulier par le fait de saisines prioritaires qui ont obligé notre section à reporter de 6 mois la suite de la réflexion sur cet avis. Alors Isabelle, bravo pour ce travail ! Il n'était pas facile d'examiner cette thématique et de proposer des solutions, car les éléments statistiques sont nombreux et parfois contradictoires.

Les préconisations dans cet avis nous semblent correspondre à la nécessité d'une politique du logement adaptée à l'échelle des territoires. La transformation du marché du travail et la mobilité forcée des salariés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, obligent à la mise en œuvre d'une offre correspondant à l'attente des salariés.

Aussi, il est indispensable que l'État joue son rôle de régulation. Cela nécessite la mise en place d'outils permettant d'avoir une vision globale de la situation et de prendre les mesures nécessaires et efficaces pour répondre aux besoins et garantir la solidarité nationale.

Il est primordial d'élaborer une politique du logement qui puisse permettre aux salariés, non-salariés, retraités, jeunes, d'accéder à un logement de qualité correspondant à leurs ressources. Selon l'Insee, le niveau de vie médian stagne depuis de nombreuses années. Parallèlement, la part des loyers dans le budget des ménages est le premier poste de dépenses et continue d'augmenter.

FO réitère la revendication adressée en 2014 à la ministre du logement d'une extension de l'expérimentation de l'encadrement des loyers à toutes les municipalités volontaires.

Pour Force ouvrière, il faut que le gouvernement cesse de ponctionner les fonds d'Action Logement qui depuis des années représentent 2,7 milliards d'euros par an au profit de la politique d'aides au logement qu'il devrait assumer !

Ces décisions du gouvernement relèvent de l'incohérence qui va contraindre Action Logement à réduire d'autant les moyens alloués au logement des salariés ! Rappelons que ces fonds correspondent à du salaire différé versé par les entreprises.

Aussi nous sommes tout à fait favorables à la proposition 3 de l'avis relative à l'engagement de l'Etat à travers une loi de programmation budgétaire pluriannuelle et de conventions qui doivent

permettre en particulier à Action Logement de pouvoir mener sa mission d'aide au logement des salariés.

Pour Force ouvrière, il est également nécessaire que les conditions d'accès aux aides au logement soient clarifiées. De même, les pouvoirs publics doivent prendre toutes les mesures de l'enjeu du logement pour notre société. Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.